

# LE BUIS

Georges COURTELINE (1858-1929)

**1894**

Texte établi par Paul FIÈVRE, décembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,  
Novembre 2021. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique  
uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des  
oeuvres sous droits.

# LE BUIS

de GEORGES COURTELINE.

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue  
RACINE, près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

1894. Tous droits réservés.

## **PERSONNAGES.**

LE PRÉSIDENT.  
LARILLETTE.

*Nota : Extrait de COURTELINE, Georges, "Ombres parisiennes", Paris, Ernest Flammarion, 1894. pp 37-41*

## LE BUIS

*J'vends du buis le jour des rameaux.*

*J'vends du buis le jour des rameaux.*

### LE PRÉSIDENT.

Larillette, levez-vous. Vous êtes prévenu de de tromperie sur la nature de la marchandise vendue.

### LARILLETTE.

Je suis trop poli pour vous démentir.

### LE PRÉSIDENT.

Vous avez déjà subi une certaine quantité de condamnations.

### LARILLETTE.

Dix-neuf, Monsieur le Président, mais jamais pour des choses infamantes, toutes pour vol... ou escroqueries. Ni coups, ni blessures, ni outrages aux agents, ni attentats à la pudeur, rien ! Je peux dire qu'au point de vue des mœurs, de la morale et du respect d'autorité, celui-là qui me fera la pige n'est pas en beurre fondu...

*Se reprenant.*

Encore fondu, pardon.

### LE PRÉSIDENT.

On vous a arrêté le dimanche des Rameaux devant l'église Notre-Dame de Lorette.

### LARILLETTE.

Où je vendais du buis... en principe.

### LE PRÉSIDENT.

Vous faites bien de la dire : « En principe ». En fait, le buis que vous vendiez tout en criant : « Buis bénit ! Buis bénit ! » était du cresson.

**LARILLETTE.**

De fontaine.

**LE PRÉSIDENT.**

De fontaine, c'est la vérité. Si c'est là toute votre excuse !...

**LARILLETTE.**

Mon Dieu, Monsieur le Président, je suis plus à plaindre qu'à blâmer. Vous pensez, moi, j'aurais vendu du buis aussi honnêtement qu'un autre ; qu'est-ce que ça aurait pu faire ? Seulement voilà, j'avais acheté, aux Halles, la veille, une cargaison de cresson de fontaine qui m'était restée pour compte. Je me suis donc tenu ce raisonnement bien simple : « Ce cresson là ne vaut plus rien ; c'est de la marchandise flambée. Si je la vendais pour du buis ! En somme ça ne trompera jamais que les personnes affligées de myopie, et l'intention étant réputée pour le fait, ce n'est bien sûr pas le bon Dieu qui ira, au jugement dernier, leur chercher des poux dans la tête pour l'histoire d'une malheureuse botte de cresson. » Est-ce vrai ? Alors, ma fois, j'ai mis mon cresson dans un sac et je suis allé le faire bénir.

**LE PRÉSIDENT.**

Vous avez fait bénir votre cresson !!

**LARILLETTE.**

Tiens, parbleu ! Vous savez bien comment ça se passe ; y a le curé qui vient sur le seuil de l'église et qui bénit à droite et à gauche, comme ça.

*Il faut le simulacre de la bénédiction.*

Mon cresson a été bénit avec le reste.

*Le tribunal délibère.*

J'suis pas un homme à faire des blagues avec les choses de sainteté. Quoi, après tout, du cresson consacré, ce n'est plus comme de la salade.

**FIN**

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue RACINE,  
près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

## PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].